

**Compte-rendu de la séance commune de la Commission consultative Communale d'Aménagement du
Territoire et de Mobilité (CCATM) et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
du jeudi 18 mars 2021**

Pour la CLDR :

Etaient présents : M. Ph. DODRIMONT, Président de la CLDR ;

MM. M. BARTHOLOME, J.-M. DECLERCQ, F. TIRIONS et A. HOCQUET, et Mme D. WISLEZ, membres effectifs de la CLDR ;

Mme M. LACASSE, Agent de développement (GREOVA) ;

Mme V. BARTHOLOME, Secrétaire de la CLDR.

Etaient excusée : Mme Chr. BONESIRE, membre effectif de la CLDR.

Pour la CCATM :

Etaient présents : M. St. VERDAY, Président de la CCATM ;

MM. Fr. SEVRIN, P. CARPENTIER, Mme St. RESTEIGNE et M. F. VANDENBEMPT, membres effectifs de la CCATM ;

MM. Ph. VERDIN et Ph. BANNEUX, Mmes V. DEPREAY et L. DELBOUILLE, membres suppléants de la CCATM ;

Mme J. BENOIT, Echevine de l'Urbanisme ;

Mme L. CULOT, Echevine de l'Aménagement du Territoire ;

M. Chr. GILBERT, Echevin de la Mobilité ;

M. Th. JURION, Conseiller en Aménagement du Territoire, Secrétaire de la CCATM.

Etaient excusés : MM. M. GILSON, R. OOMS, L. PIQUERAY, Mme Chr. BONESIRE, MM. M. BRONDROIT, D. LECLERCQ et Mme R. MERENNE, membres effectifs de la CCATM ;
M. J.-M. DANZE, membre suppléant de la CCATM.

Pour le bureau d'études SEN5 :

Etaient présentes : Mmes M. BLAFFART et S. JADOUL.

1. Schéma de Développement communal (SDC)

Madame BLAFFART rappelle les différentes étapes de l'élaboration du SDC et indique que le dossier a été présenté à la DGO4 (DAL et Direction de Liège 2). La DGO4 a apprécié le travail réalisé mais demande toutefois d'amender l'analyse contextuelle, notamment en étoffant les besoins de la commune.

Madame BLAFFART présente également les 7 enjeux qui ont été dégagés suite à la réalisation (à amender) de l'analyse contextuelle :

1. Améliorer la lisibilité du territoire communal.
2. Intensifier l'infrastructure verte.
3. Orienter le devenir des réserves foncières dans une perspective d'urbanisation durable.
4. Fixer une vision à long terme pour les zones mutables du territoire.

5. Répondre aux besoins en logements et services d'aujourd'hui et de demain.
6. Développer des alternatives au tout à la voiture.
7. Encourager l'économie circulaire et les équipements techniques durables.

Des ateliers de travaux seront réalisés, en sous-groupes, en vue d'obtenir l'avis de la CCATM sur les besoins de la commune en terme d'activités économiques et de tourisme.

Le bureau SENS a compilé les remarques émises lors de la séance de la CCATM-CLDR du 18/03/2021 et lors du comité de suivi du 25/03/2021 (voir document en annexe).

2. Projet de déclassement des façades et des toitures de l'immeuble sis Rue Lambier, 1 à 4920 Sougné-Remouchamps, cadastré 2e division, section H, n° 852 C.

Le Conseiller en Aménagement du Territoire retrace l'historique du dossier.

Un membre de la CCATM estime qu'il s'agit d'une bénédiction que de déclasser ce bâtiment qui a été démoli. Ce déclassement permettra la réalisation de projets en remplacement de l'habitation démolie.

A l'unanimité, la CCATM-CLDR émet un avis favorable sur le projet de déclassement des façades et des toitures de l'immeuble sis Rue Lambier, 1 à 4920 Sougné-Remouchamps, cadastré 2^e division, section H, n° 852 C.

3. Approbation du rapport annuel ODR 2020.

Les membres de la CLDR ont pu prendre connaissance du rapport annuel ODR 2020 envoyé préalablement par mail. Les membres de la CLDR présents approuvent le rapport annuel ODR 2020.

Le Président de la CCATM
St. VERDAY

Le Président de la CLDR,
Ph. DODRIMONT

SDC D'AYWAILLE

Cadre

Ces deux ateliers de travail ont été menés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Développement Communal d'Aywaille, **dans le but d'enrichir l'analyse contextuelle**, et plus spécifiquement les besoins liés aux activités économiques, au tourisme et aux infrastructures scolaires et de la petite enfance.

Durant chaque atelier, **les participants étaient séparés en sous-groupe de travail de 4 à 7 personnes** pour discuter des questions posées. Un rapporteur se chargerait ensuite de faire un compte-rendu oral à l'ensemble des participants. Le bureau SEN5 a indiqué les idées mentionnées sur des post-it via l'outil Klaxoon.

Il est à noter que les participants (aussi bien de la CCATm-CLDR que du Comité de suivi) étaient **en accords sur les réponses globales à apporter à chacune des questions**.

Question 1 | Commerces

Les participants étaient en accord sur les points suivants :

- Il est primordial, tout d'abord, de valoriser et soutenir les commerces présents à Aywaille et Remouchamps qui ont parfois des difficultés de maintenir les commerces présents. Il serait utile de développer la complémentarité entre ces deux pôles.

- Awans et Harzé ont quelques commerces de proximité, mais il n'y a pas de besoins spécifiques de prévoir des espaces dédiés aux commerces.

De manière plus spécifique :

- Certains participants verraient une utilité à développer des commerces de première nécessité sur le PAE de Harzé (sandwicherie par exemple).
- Il serait utile de prévoir, dans les plus petits villages, des produits de premières nécessités et d'encourager les maraîchers qui se développent.
- Les participants de la CCATm ont mis en avant que la Vallée d'Aywaille a une zone de chalandise importante (Bomal – Hamoir) et que les pratiques commerciales sont fortement dépendantes du trajet domicile-travail.
- Un magasin de jouet, une parfumerie et une très bonne librairie sont les trois commerces manquants sur Aywaille (à mettre dans le centre ou sur la Porallée ? La question reste ouverte).

Question 2 | Porallée

Les participants étaient en accord sur les points suivants :

- Historiquement, deux activités artisanales et industrielles étaient (et sont toujours) présentes sur le site : Hausman Béton et Kaufman. S'en est suivi un développement de fonctions plus commerciales. Ces deux entreprises historiques n'ont donc peut-être plus leur place à cet endroit.
- La mixité des commerces offerts est appréciée.
- La fonction manquante est le logement. Nombreux participants verraient utile de développer des logements au-dessus des galettes commerciales.
- En terme de réaménagement, la notion d'« avenue » et d'« axe urbain » est mise en avant : plantations, sécurisation, aménagements pour les modes doux, afin d'en faire une entrée de ville réellement plus attrayante et urbaine.

De manière plus spécifique :

- Les entrées de Spa et Malmedy sont citées comme exemple.
- Des œuvres artistiques monumentales pourraient prendre place à cet endroit.
- Un règlement plus strict sur les enseignes et panneaux publicitaires devrait être mis en place.
- Des liens vers le RAVeL devraient être créés.
- Un MacDo et un Colruyt sont les deux commerces « manquants » sur la zone.

Question 3 | PAE de Harzé

Les participants avaient moins de connaissance sur les besoins spécifiques liés au PAE, et conseillent au bureau d'études de se tourner vers la SPI.

Quelques éléments ont toutefois pu être apportés lors de la discussion :

- Les besoins semblent à priori couverts actuellement. Il y a une possibilité de s'agrandir.
- Le PAE est certainement mal connu des entrepreneurs.
- Il y a de très beaux halls (tremplins) pour les nouvelles sociétés, mais vides actuellement.
- Une coopérative de circuit court va peut-être s'implanter sur le site, ainsi qu'une entreprise de recyclage des déchets verts (en discussion).

Question 4 | Tourisme

Les participants étaient en accord sur les points suivants :

- Le tourisme est un atout pour la commune, et apporte + de bienfaits que de contraintes.
- La contrainte principale est la fréquentation des sites touristiques majeurs (Ninglinspo, Heid des Gattes, Grottes) et des problèmes que cela peut causer (parkings notamment).
- L'offre en hébergement touristique est déjà bien présente et satisfaisante à l'heure actuelle.

De manière plus spécifique :

- Il serait utile d'informer les visiteurs sur les autres atouts touristiques de la commune.

- Une étude est en cours sur les impacts de la sur-fréquentation du Ninglinspo.
- Un parking de 100 places va voir le jour à Sougné, ainsi qu'une zone d'accueil mobil-homes.
- En termes d'hébergements, il manque peut-être (afin que l'offre soit complète au niveau de la diversification) des logements insolites, ou un camp type « Robinson Crusoe ».

Question 5 | Accueil petite enfance et écoles

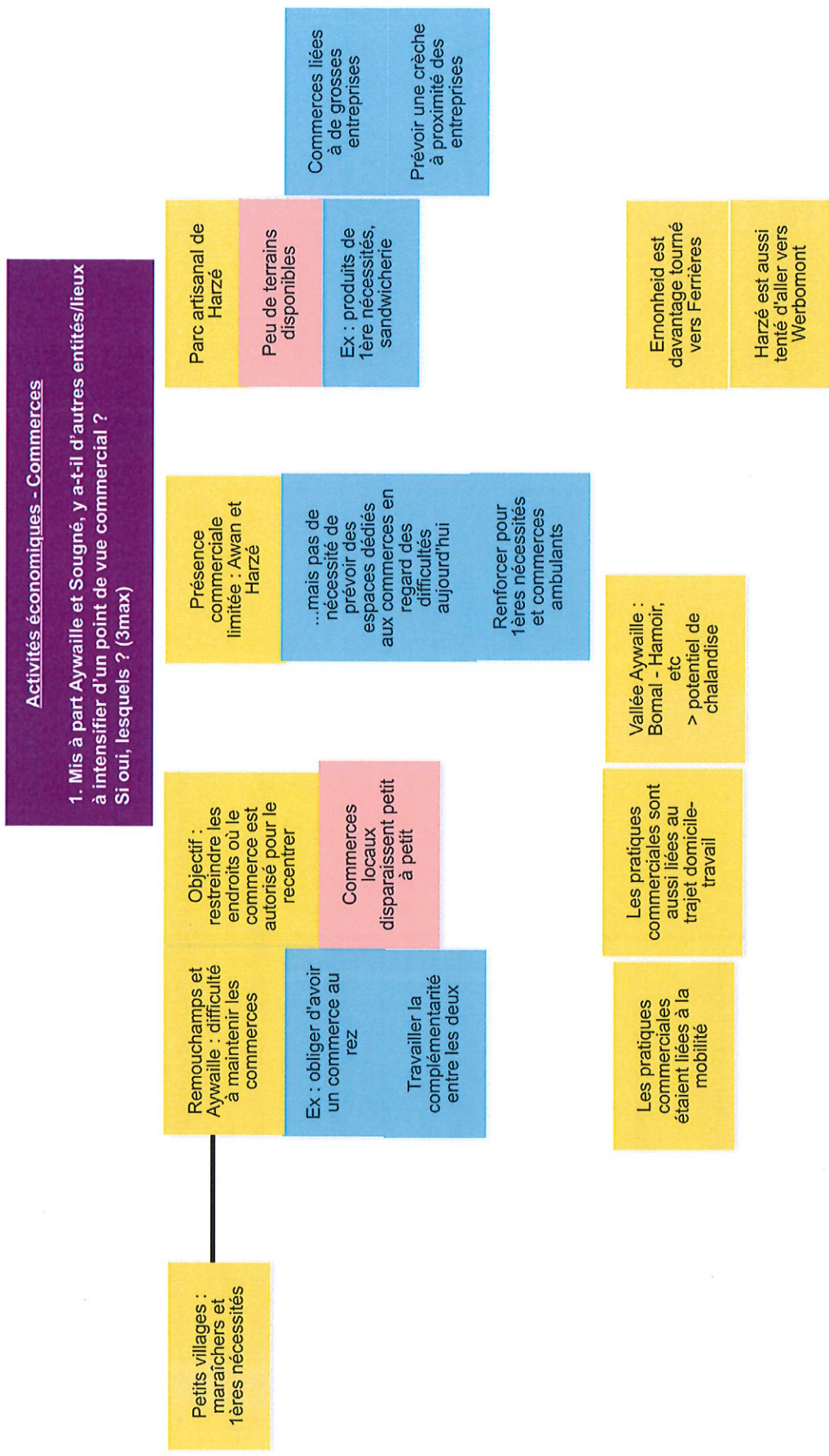
Les participants étaient en accord sur les points suivants :

- L'offre globale semble à priori bonne actuellement. Les crèches sont souvent complètes.
- Attention aux besoins futurs, qu'il faut quantifier (déjà fait dans le rapport de SEN5).

De manière plus spécifique :

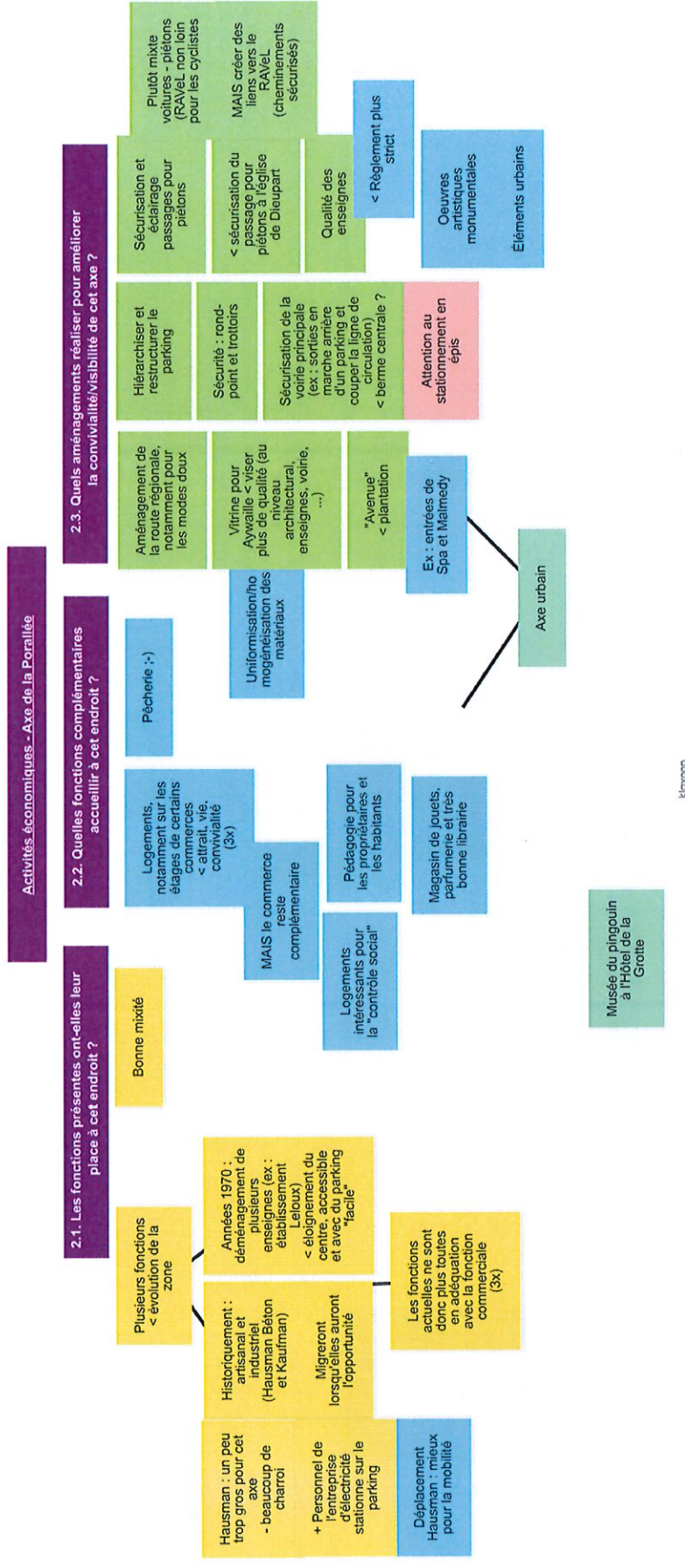
- Il manque une garderie pour les mercredis après-midi dans les écoles
- Un projet de 2^{ème} home pour personne âgées intégrant une crèche (aspect intergénérationnel).
- Les écoles de Harzé et Kin deviennent trop petites et rencontrent des problèmes au niveau de la mobilité.
- De nombreux échanges avec le SPW ont déjà eu lieu dans le cadre de la traversée de la grande route pour accéder à l'école d'Harzé, dans le but d'y installer un passage piéton ou un aménagement plus sécurisé pour les modes doux. Les discussions n'ont pas abouti à ce jour.

QUESTION 1 : Traitée par CCATm-CLDR et Comité de suivi

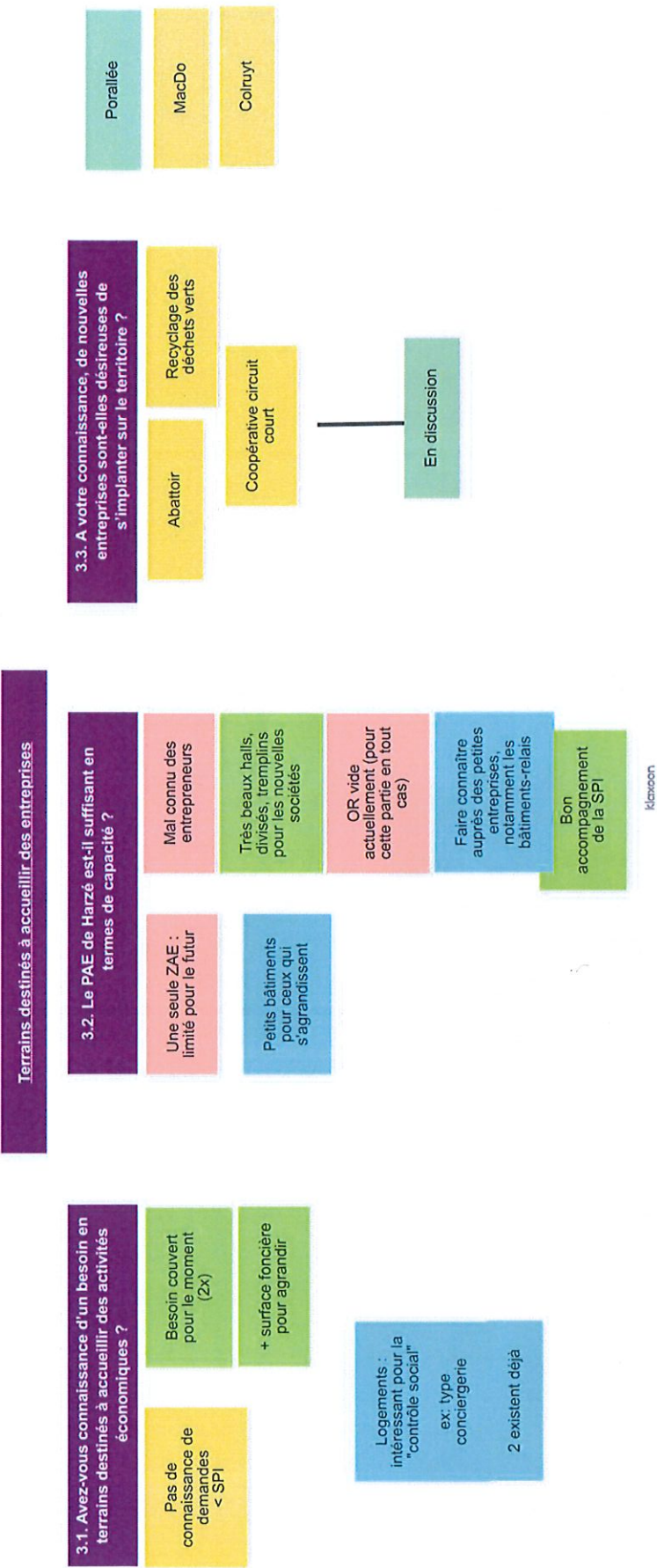


Klaxoon

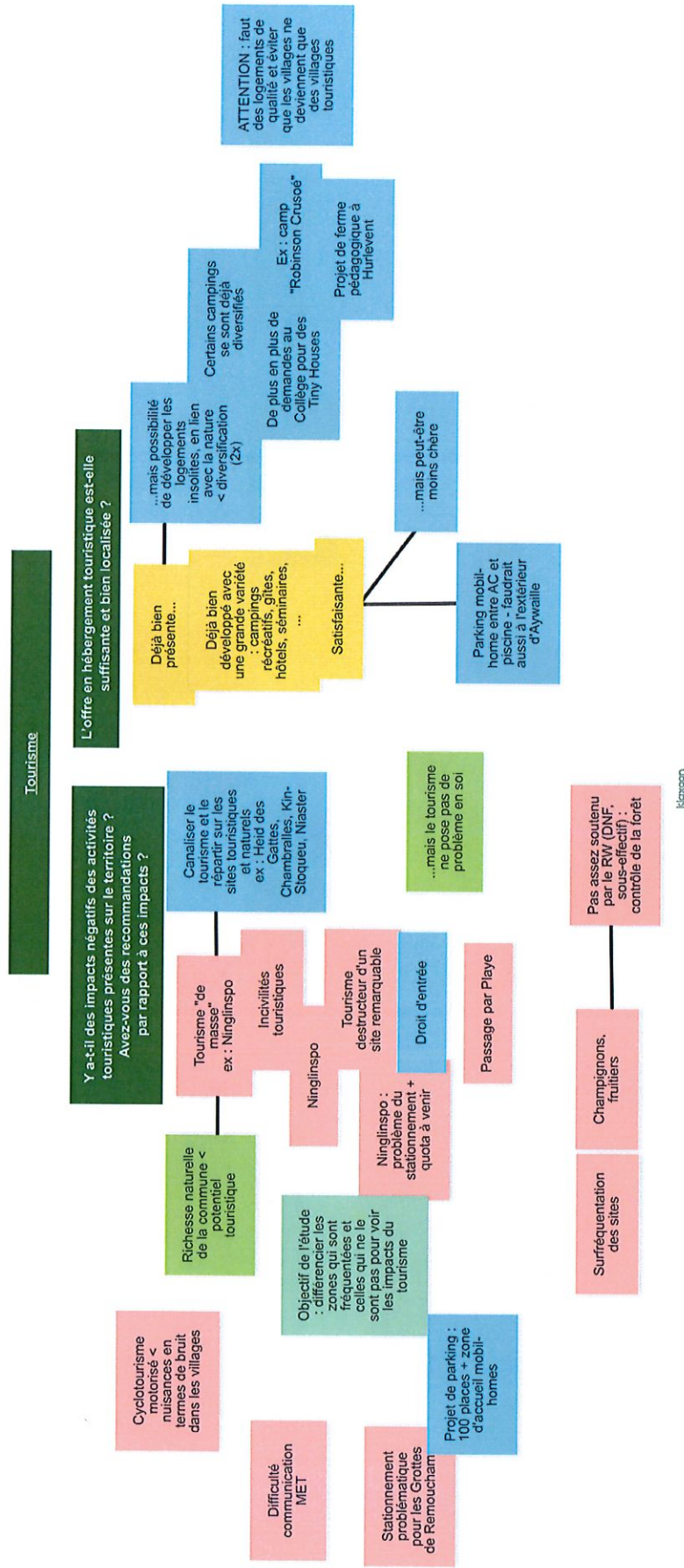
QUESTION 2 : Traitée par CCATm-CLDR et Comité de suivi



QUESTION 3 : Traitée par le Comité de suivi



QUESTION 4 : Traitée par CCATm-CLDR et Comité de suivi



QUESTION 5 : Traitée par le Comité de suivi

